

LaGran à la croisée des chemins

Marie-France Létourneau

mletourn@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY

Les prochains jours seront cruciaux pour l'avenir de LaGran Canada à Granby, alors que la direction a entrepris des démarches pour racheter les actifs de l'entreprise et du coup, éviter sa fermeture.

Placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies depuis le mois de janvier, LaGran était protégée jusqu'au 21 avril. Mais, sans attendre la fin de ce délai, elle a demandé et obtenu cette semaine une prolongation de cette protection jusqu'au 31 mai prochain.

«On commençait à recevoir des appels des clients. On a donc demandé cette extension tout de suite pour rassurer les clients», a expliqué hier le contrôleur chargé du dossier de LaGran, André Giroux.

Selon lui, des discussions sont toujours en cours pour racheter l'entreprise qui emploie 200 personnes et est spécialisée dans la fabrication de ceintures de sécurité pour les voitures. «Nous travaillons très fort», a-t-il lancé.

Même son de cloche du directeur général du Centre local de développement de la Haute-Yamaska, Mario Limoges. Celui-ci est l'un des membres d'un comité d'urgence mis en place le mois dernier pour étudier toutes les options possibles pour sauver LaGran.

«Une équipe réduite a été mise en place pour rechercher du financement pour le rachat de l'entreprise. Et ça va très, très bien. Je suis bien heureux de la façon dont ça évolue», dit M. Limoges.



LaGran est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies jusqu'au 31 mai.

Sur les dents

Les quelque 200 employés de l'entreprise ne sont pas aussi enthousiastes. L'incertitude qui entoure l'avenir de l'entreprise depuis plusieurs semaines leur fait craindre le pire, a commenté hier le conseiller syndical au Conseil du Québec (FTQ), Gaétan Desnoyers. «Ça atteint le moral des travailleurs», laisse-t-il tomber.

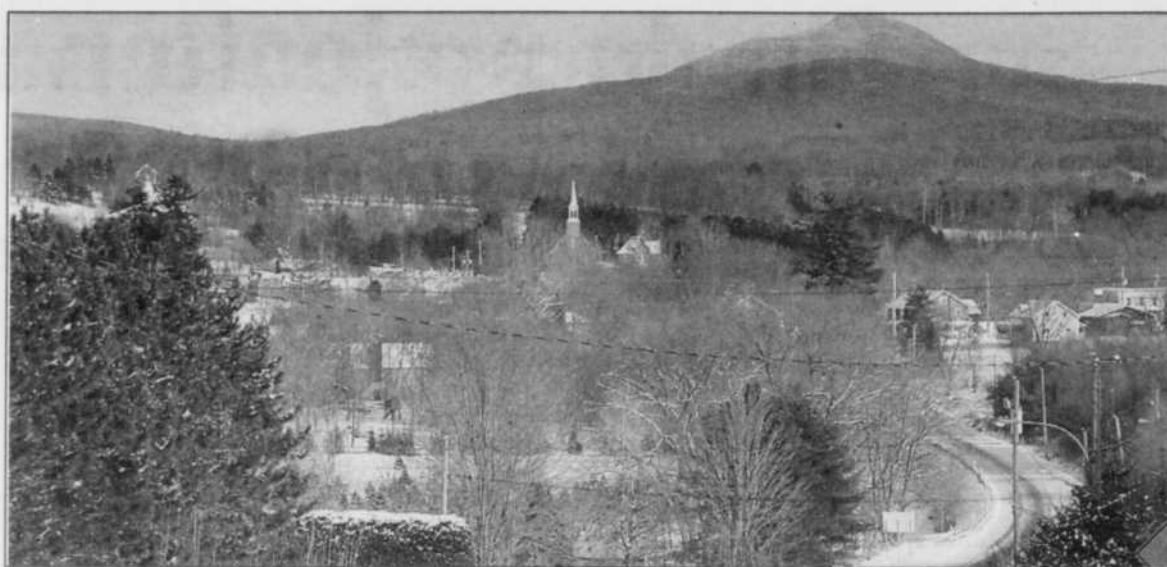
Pour sauver leurs emplois, les travailleurs ont accepté de réduire leur salaire de 10%, dans le cadre d'une restructuration organisationnelle. Les patrons ont consenti à la même mesure de réduction de leur rémunération.

Face à la tournure des événements, les employés souhaiteraient toutefois revenir sur leur décision. «On a eu une assemblée générale samedi et on a voté pour arrêter la réduction de salaire de 10%. On a peur que les propriétaires de l'usine liquident les actifs au lieu de les vendre», avance M. Desnoyers.

«Les employés sont sur les dents. Plusieurs ont 15, 20, 25 ans d'ancienneté», ajoute le conseiller syndical.

Mario Limoges préfère toutefois être optimiste. La fermeture de l'usine n'est pas un scénario qu'il envisage. «On travaille fort depuis le mois de janvier avec différents partenaires, dont Investissement Québec et Développement économique Canada. On est tissés serrés», lance-t-il.

LaGran éprouve des difficultés depuis l'automne. C'est la hausse combinée du huard et du prix du pétrole (matière première du nylon et du polyester utilisée dans la fabrication des ceintures) qui a compliqué la tâche des gestionnaires.



archives La Voix de l'Est

Aucune tour de radiocommunications ne viendra finalement modifier le paysage du mont Pinacle.

Mont Pinacle: le projet d'antenne annulé

Revirement de situation

À l'origine, le projet avait reçu l'approbation de la municipalité de Frelighsburg — non sans une certaine opposition des citoyens —, avant d'être soumis au comité consultatif d'aménagement de la MRC de Brome-Missisquoi.

Or, lors d'une rencontre entre le comité et des ingénieurs du RENIR, le 14 décembre dernier, de nouveaux éléments avaient été mis sur la table. «On leur avait appris qu'il y avait déjà une antenne à Sutton et ils ne le savaient pas», explique Michel Beauchesne, de la MRC.

De toute manière, M. Beauchesne confirme qu'un tel projet n'était pas conforme au schéma d'aménagement de la MRC. «Les tours de télécommunication sont interdites dans les zones de sommet pour préserver le paysage», dit-il.

Forts de ces nouvelles informations, les responsables du RENIR ont changé leur fusil d'épaule en modifiant la trajectoire du réseau de façon à éviter le mont Pinacle. La ligne devrait se construire à partir d'antennes existantes à Sutton, St-Armand et Owl's Head.

Indifférence et satisfaction

Interrogé sur ce revirement de situation, le maire de Frelighsburg, Rhéal Raymond, a commenté l'affaire avec détachement. «On ne peut pas être fâchés... Si on a les services qu'on aurait dû avoir, sans passer sur le mont Pinacle, tant mieux. C'est sûr qu'une antenne, c'est moins agréable que de

voir un bel arbre, mais on l'aurait oubliée à la longue...», a-t-il laissé tomber.

Pour Winston Bresee, le maire de Sutton, la ville voisine, il s'agit toutefois d'une bonne nouvelle. «Ça me réjouit, car je savais que le gouvernement avait d'autres options», a-t-il commenté hier. En 2004, alors que le projet était dans l'air, ce dernier avait publiquement dénoncé une telle possibilité, évoquant la valeur patrimoniale du mont Pinacle.

Selon lui, si le RENIR était allé de l'avant dans ce projet, il aurait essuyé une véritable salve de contestations. Certains opposants au projet fourbissaient déjà leurs armes...

«On n'avait pas de nouvelles du dossier, alors j'avais préparé des lettres de protestation que je voulais faire parvenir au chargé de projet», confirme Hélène Leduc, présidente de la Fiducie foncière du mont Pinacle, un organisme sans but lucratif voué à la conservation de la nature dans ce secteur de Frelighsburg.

Elle et ses collègues avaient également l'intention d'intervenir auprès de la population de Brome-Missisquoi si le Conseil du Trésor était allé de l'avant dans le dossier. «Surtout que la plupart des gens pensaient que cette antenne améliorerait les communications de leur téléphone cellulaire, alors que ce n'était pas ça du tout...» M^{me} Leduc a dit accueillir avec grand soulagement le dénouement positif de cette histoire.

FRELIGHSBURG

Les opposants au projet d'antenne envisagé sur le mont Pinacle peuvent se réjouir: la montagne ne fait plus partie des sites prévus pour le passage du Réseau national intégré de radiocommunications (RENIR). Son sommet sera préservé.



Isabel Authier

lauthier@lavoixdelest.qc.ca

Bien que la nouvelle n'ait pas encore été confirmée par écrit, un chargé de projet du Conseil du Trésor aurait avisé verbalement le préfet de la MRC de Brome-Missisquoi et maire de Cowansville, Arthur Fauteux, de ce changement de cap. Ce dernier a transmis l'information à ses collègues lors d'une récente assemblée de la MRC.

L'installation de cette antenne d'environ 150 pieds de hauteur au sommet du mont Pinacle était visée par ce vaste réseau de radiocommunications, géré par le Conseil du Trésor. Ce projet, mis sur pied au Québec pour desservir la population en cas de sinistres ou de situations d'urgence, a débuté en 2002 et devrait se poursuivre jusqu'en 2006.

La tour du mont Pinacle devait permettre d'améliorer les communications à Frelighsburg et de hausser la qualité de transmission entre différents services de sécurité publique de la région.

VISITEZ TOUTES MES PROPRIÉTÉS

378-4120

PIERREBELLEFLEUR.COM

VEND
1 propriété
TOUS LES
4 JOURS
depuis 1995



RE/MAX PROFESSIONNEL INC.
Courtier immobilier agréé

Informez-vous
sur mon programme
de mise en marché garanti.



Remplacement capillaire
La Coifferie Nancy



• Remplacement de prothèses sur mesure
• Perruques esthétiques (médicales)
à votre service depuis 1990

Nancy Roger

Appelez dès aujourd'hui 372-4367
104, rue Mariette, St-Alphonse-de-Granby

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée d'Orientation
Jeunesse de la
Haute-Yamaska se tiendra
le mardi 29 mars à 19 h
à l'église St-Benoît,
salle de la pastorale
(entrée rue York)



170 ST-ANTOINE N.
GRANBY